



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Report de l'implantation du bulletin unique : un moindre mal selon la FAE

Montréal, le 20 août 2010 – La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Madame Line Beauchamp, a confirmé aujourd'hui l'implantation d'un bulletin unique pour toutes les écoles primaires et secondaires du Québec dès l'an prochain. La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) trouve encourageante cette décision qui s'inscrit dans la poursuite des orientations avancées par la précédente ministre de l'Éducation et des revendications de la FAE.

Une nécessité pour chacun des secteurs

« L'implantation d'un bulletin unique pour chacun des secteurs du préscolaire, du primaire et du secondaire est pour nous une nécessité, car il permettra de recentrer l'évaluation des apprentissages sur les connaissances. L'idée du bulletin unique fait partie intégrante de notre plateforme pédagogique. Cette plateforme pédagogique demeure la meilleure réponse à la dérive idéologique que représente la réforme. Nous continuerons de défendre une école qui mise sur l'apprentissage et l'évaluation des connaissances. Toutefois, cette annonce de la ministre ne résout pas tous les problèmes engendrés par l'échec de la réforme. Il reste encore beaucoup à faire, notamment en ce qui concerne l'intégration massive et désordonnée des élèves en difficulté dans les classes ordinaires, justifiée par la réforme », de déclarer le vice-président du service de la vie professionnelle de la FAE, M. Sylvain Mallette.

Entrée en vigueur l'an prochain

Le bulletin unique sera en vigueur à la rentrée scolaire 2011-2012. La ministre souhaite qu'il y ait une année de transition pour permettre les changements sur le plan de l'évaluation et la modification des pratiques en ce sens. D'ici là, la ministre a prévu de superviser les différentes étapes qui conduiront au bulletin unique. En ce sens, un tableau de bord sera diffusé. Cet outil permettra un suivi réel du travail de mise en place. « Même si nous croyons qu'il aurait été souhaitable et possible de procéder à l'implantation du bulletin unique dès cette année, nous sommes en accord avec l'idée d'une année de transition puisque cette décision permet de respecter les enseignantes et enseignants qui ont été la plupart du temps malmenés dans le cadre de la mise en place forcée de la réforme. Dans ce contexte, nous demeurerons vigilants afin que la ministre maintienne le cap et ne soit pas influencée par les idéologues de la réforme qui souhaiteraient miner les changements annoncés », de conclure M. Mallette.

La FAE regroupe neuf syndicats de l'enseignement qui représentent quelque 32 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

– 30 –

Source : Fédération autonome de l'enseignement
Renseignements : Armand Dubois, conseiller aux communications
Téléphone : 514 666 7763, poste 296 – bureau
514 910-1754 – cellulaire